VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 4 mars 2025 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN— 1 promenade Jean Rostand—hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à CLICHY SOUS BOIS (93) 32 résidence Vallée des Anges

LOT N°10028: APPARTEMENT de 68 m² au

4ème étage dans le bâtiment A, escalier d, composé d'un séjour, 2 chambres, loggia, cuisine, salle de bains et WC

LOT N°11028 : CELLIER

Libre de toute occupation

A la requête du **SYNDICATDES COPROPRIETAIRES de la Résidence VALLEE DES ANGES à CLICHY SOUS BOIS (93)**, allée Maurice Audin, agissant pour suites et diligences de son syndic, la société LENOBLE - RIVET, dont le siège social est sis à LIVRY GARGAN (93190), 63 avenue du consul Général Nordling, ayant pour Avocats, la SCP DROUX – BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 65.000 € (SOIXANTE CINQ MILLE EUROS)

Les enchèresne peuventêtre reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION: 6.500 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 15 janvier 2025. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSERPOUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

- ▶À la SCP **DROUX BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47** dépositaired'une copie du cahier des conditions de vente.
- ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
- ► Sur INTERNET: avoventes; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le lundi 24 février 2025 de 9h30 à 10h00